

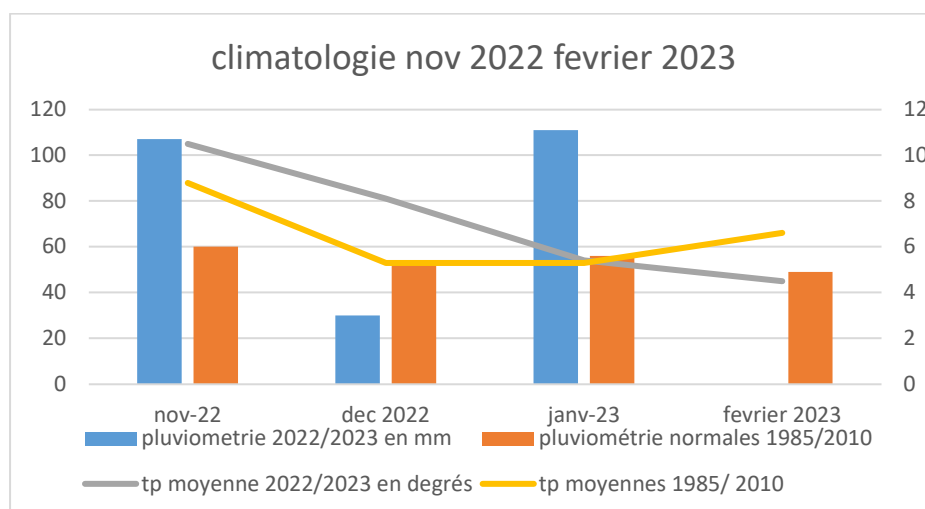
# Flash info bio technique Février 2023

## ▲ LES CONSEILS DE SAISON DE FEVRIER 2023 :

- **Après un été chaud et très sec**, les semis d'automne se sont quasiment terminés vers le 15 novembre ; quelques parcelles saines et aérées ont été ensemencées lors de la belle période du 10/11 décembre.

Le graphique ci-dessous montre un mois de novembre et de janvier très pluvieux par rapport à la valeur normale sur 25 ans.

Mais comme décembre et février sont peu arrosés, toutes les cultures présentent un développement normal, voire en avance pour les céréales d'hiver, du fait de la douceur automnale.



- **La conduite de cultures à paille**, fertilisées aux fientes en septembre (2 à 3 T/ha) est aisée, avec des passages de houes rotatives avant les pluies de mi -janvier : ou des griffages de terres lors des gels du 25 janvier.

Pour les parcelles ayant pour objectif les blés de qualité (seuls à disposer d'un débouché fragile à plus de 400 €/T), un apport de 200 à 300 kg-de granulés ou de bouchons azotés, permettra de relancer la minéralisation des apports automnaux moins coûteux à l'unité efficace.

A ce sujet les formes ammoniacales : AZOPRIL et NATHASTAN ne sont plus commercialisées et doivent être épandues avant avril 2023.

- **Pour février** le scénario est reconduit, dès le début du mois, avec des passages de houes et de herse étrilles, lors des après-midi ensoleillées.

Les gels à répétition matinaux permettent de passer les canadiens pour les cultures d'été, mais aussi de niveler et de passer les vibroculteurs pour les semis de cultures de printemps, pois chiche- -lentille – lin, dont les cours se sont spectaculairement relevés suite aux deux récoltes sinistrées en 2021 et 2022.

**Rappels de recommandation des semis** des cultures de printemps : légumes secs et oléagineux. (source Terres Inovia)

<b>cultures</b>	<b>Pois chiche type twist</b>	<b>Pois chiche type flamenco</b>	<b>Lentilles type anicia verte</b>	<b>Lin oléagineux</b>
<b>Densités semées en grains</b>	500 000 (semoir mono graine) à 600 000 gr / ha (semoir en ligne)	500 à 600 000 gr / ha	300 à 350 gr/m2	650 à 850 gr/m2
<b>pmg</b>	320	270	30 gr/1000	8 gr/1000
<b>Densité en poids</b>	160 à 192 kg/ha	135 à 162kg/ha	90 à 105 kg/ha- y compris associée a 25 kg de blé	60 à 80 kg par ha
<b>Date de semis</b>	A partir de début février	A partir de début février	A partir du 15 février	A partir de fin février
<b>Profondeur de semis</b>	4 cm	3 à 4 cm	2 à 3 cm	1.5 à 2 cm

Pour ces cultures de protéo-oléagineux comme pour les cultures de céréales de printemps, il convient de contractualiser vos surfaces avec les opérateurs de l'aval : ainsi orge de brasserie- avoine de floconnerie-suivront le même itinéraire que la lentille avec des densités par contre de 450 gr par m<sup>2</sup>.

Le désherbage mécanique ne sera pas en reste : rappel de l'itinéraire habituel pour les semis en hiver des cultures de printemps :

Nivellement et préparation de lit de semences avec un outil non animé → semis 4 jours après → passage à l'aveugle de herse étrille ou houes 3 jours

après. De cette façon les graines d'adventices déplacées par les outils et ayant reçu des photons lors du dernier travail, seront en germination et vulnérables à J+7.

Il est temps par ailleurs de broyer à une hauteur de 6 à 7cm les légumineuses fourragères pluriannuelles, pour ensuite pouvoir les entretenir, au vibroculteur sans ailettes dans les parcelles de trèfles, pour éviter des dégâts au collet des plantes.

## ▲ ETAT DES MARCHES :

La récolte de blé bio en 2022 a été abondante +10% par rapport à celle de 2021, qui avait été excellente : conséquence, il reste presque 100 000 T sur le marché, qu'il convient d'écouler à l'export.

La commercialisation en cours de la récolte 2022 :

- Les cultures ayant le plus souffert du stress hydrique et thermique manquent sur le marché et voient leur prix rester élevés ce printemps pour les lots stockés :

Soja 900 à 1 000 €/T - sarrasin 800 à 900 €/T - pois chiche 900 à 1000 €/T - lentille 1400 à 1500 €/T - lin 1400 à 1500 €/T - féverole et pois 500 à 550 €/T

- D'autres, suite à la reprise des exportations ukrainiennes, voient leur prix redescendre :  
Colza 700 à 750 €/T – Tournesol 650 à 700 €/T.

Les choix d'assolements de chacun pour 2023 doivent prendre en compte ces tendances liées au climat et à la conjoncture internationale, car les marchés bio sont étroits (400 000 T de blé- 50 000 T de soja) et une faible diminution ou augmentation des volumes fait rapidement varier les prix.

La commercialisation à venir pour 2023 :

- Les cultures sans doute déficitaires en 2023 et de façon chronique : en premier le soja, qui malgré la tendance au réchauffement climatique, reste une plante avec des besoins en eau pendant 2 mois élevés (entre 200 et 300 mm) pourrait être bien valorisé.
- Les cultures dont les stocks sont faibles à très faibles, suite aux deux printemps très secs de 2021 et 2022 : les légumes secs et le lin, mais aussi le sarrasin par exemple, pourraient rester rémunérateurs même si l'année est moyenne.

- Les cultures soumises aux importations, les oléagineux récolte 2023 se négocient sur pied à des niveaux affaiblis : colza 700 € et tournesol 650 à 680€/T
- Les cultures possédant déjà un stock de report important : toutes les céréales, sauf les blés améliorants, et sauf le maïs au volume 2022 et au prix encore tendu (400 à 420 €/T) sont en situation critique, même si le prix des fourragères paraît intéressant mais reste indirectement soutenu par celui du maïs en crise en 2022.
- Les cultures sans lisibilité, comme les fèves et pois, qui suivent à distance et les cours du soja et ceux du blé (souvent semées en association).

Dans tous les cas il est important de vous rapprocher de vos acheteurs, pour définir selon leurs besoins, vos plans de production ;

Ce n'est un secret pour personne que les marchés des graines bio, se sont ralentis compte tenu de la moindre consommation conjoncturelle.



Blé féverole sur double soja au 20 01 2023 à Leboulin.

## ▲ DECONVERSION : LA PRUDENCE EST DE MISE

Dans plusieurs filières en 2022-2023 les prix des denrées animales et végétales conventionnelles ont dépassé parfois les prix des produits bio au rendement plus faibles : lait/ viande/céréales/ oléo protéagineux.

Même si cette embellie liée au contexte guerrier en Europe de l'Est pourrait ne pas durer, face aux résultats économiques élevés du conventionnel, certains producteurs ont déconverti des surfaces bio.

Rappelons quelques règles basiques :

- Les contrats CAB sont des contrats quinquennaux qui démarrent à la date d'engagement initiale et se terminent à cinq ans échus de cette date.
- Les contrats MAB (maintien en AB), qui ont débuté en 2010, sont des contrats étatiques quinquennaux jusqu'en 2020 : ceux signés en 2021, 2022 et 2023, sont des contrats annuels financés par la région Occitanie ;
  - de ce fait un contrat MAB par ex signé le 15 mai 2019, interdit au producteur toute déconversion avant le 14 mai 2024, sous peine de devoir rembourser les aides MAB perçues depuis 2019 (soit une durée de conversion de 60 mois).
  - idem en 2020 ; le contrat signé le 15 mai 2020 se poursuit jusqu'au 14 mai 2025.

L'agriculture biologique, reste dans un marché ouvert soumis aux aléas climatiques mais aussi mondiaux, c'est pourquoi, nous vous proposons la possibilité d'améliorer vos compétences agricoles notamment par la voie de la formation professionnelle Vivea.

### ▲ A NOTER DANS VOS AGENDAS :

- **Des stages de formation** en bio sont organisés pour vous aider à acquérir des compétences dans différents domaines :

Thématique	Conversion bio	Le salissement	La fertilité	L'assolement-climat - marchés
Premier jour	16 02 2023	29 03 2023	07 03 2023	09 03 2023
Deuxième jour	21 02 2023	02 06 2023	15 03 2023	21 03 2023
Troisième jour	23 02 2023			
Visite ferme	Date à choisir	Date à choisir	Date à choisir	Date à choisir

- **Le mardi 14 mars** à Auch au lycée agricole de Beaulieu se tiendra la journée « Sols vivants, tous gagnants ! » avec conférences - ateliers et démonstration de destruction de couverts en argilo calcaires.



*Féverole en couvert le 6 janvier 2023 à Couloumé Mondebat*

- **Le lundi 27 mars** à Ladevèze ville (Laurent Theye) et Fourcès (Jean Berjou) bout de champs sur colza bio avec Terres Inovia, et les collecteurs.
- **Le vendredi 31 mars** à Rozès se tiendra la journée « Quels marchés pour le blé bio en 2023 », avec l'après-midi démonstration de matériels innovants dans le désherbage mécanique.

**Contact : Chambre d'agriculture du Gers -Pôle Innovation et systèmes de productions – Jean ARINO - 05 62 61 77 54 – [isp@gers.chambagri.fr](mailto:isp@gers.chambagri.fr)**